



**Boutancourt - mairie**

# **ARDENNE METROPOLE**

Communauté d'Agglomération

**130.000 habitants**  
**65 communes**

## **Lettre hebdomadaire d'information – Première année**

**Numéro 32 - 6 novembre 2015**

### **FEDER : QUI VEUT TOUCHER 5 MILLIONS ?**

[christine.duchenois@ardenne-metropole.fr](mailto:christine.duchenois@ardenne-metropole.fr)

Le service Développement territorial met actuellement la dernière main à notre candidature Feder, un dossier crucial pour l'avenir d'Ardenne Métropole. Ne serait-ce qu'en raison du montant des subventions européennes qui pourraient en découler : 5 millions d'euros... Cinq projets ont été listés, qui doivent être validés en conseil communautaire le 24 novembre avant le dépôt du dossier le 30 : sur Charleville-Mézières le campus universitaire, l'aménagement des rives de Meuse et la réhabilitation de la Macérienne ; sur Sedan la poursuite de la recomposition urbaine et la réhabilitation de la friche Renault.

### **LOI NOTRE : NOUVELLES COMPETENCES EN VUE**

[olivier.gilles@ardenne-metropole.fr](mailto:olivier.gilles@ardenne-metropole.fr)

La loi Notre (pour nouvelle organisation territoriale de la République) doit se traduire début 2017 par un élargissement des compétences de la communauté d'agglomération. Concrètement, Ardenne Métropole aura à cette date la responsabilité de toutes les actions concernant les gens du voyage sur l'ensemble du territoire. Même chose pour la promotion touristique et le développement économique, qui reviendra en totalité à notre collectivité.

### **UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA MUTUALISATION ET LA COOPERATION**

[vincent.chaumont@ardenne-metropole.fr](mailto:vincent.chaumont@ardenne-metropole.fr)

Plusieurs dossiers figurent à l'agenda de la mutualisation : le schéma proposé au vote du prochain conseil communautaire, la première réunion du comité de pilotage avant la fin de l'année, le toilettage des conventions, la mise en œuvre d'une ingénierie pour étudier l'opportunité et la faisabilité de tout projet. En ce qui concerne la coopération, l'écriture du contrat territorial avec le Département, la rencontre avec les intercommunalités de Champagne Ardenne, la préparation de rencontres avec les DGS et les secrétaires de mairie des communes membres constituent des sujets inscrits à l'ordre du jour de la mission.

### **L'INTERCO QUESACO OU LA BIBLE DE L'AGGLO**

[jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr](mailto:jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr)

Dans le cadre de la mutualisation et de l'application des lois de la République, les agents communaux des services mutualisés vont rejoindre Ardenne Métropole dès le 1<sup>er</sup> janvier. C'est à leur intention que les services communautaires procèdent actuellement aux dernières retouches d'un document destiné à faciliter leur intégration. "L'interco québécois ?" doit leur permettre de tout savoir sur l'agglo : fonctionnement, compétences, organigramme, repères financiers, projets...

### **LE BUDGET PRIMITIF, C'EST PARTI !**

[sylvain.lambert@mairie-charlevillemezieres.fr](mailto:sylvain.lambert@mairie-charlevillemezieres.fr)

Après la transmission de la lettre de cadrage sur la préparation du budget primitif 2016 aux membres de l'exécutif et aux directeurs et chefs de service, un véritable « budget round » se tiendra du 17 novembre au 10 janvier.